

Le cahier et la trace écrite en SVT

A. Le cahier: organisation, tenue

Le cahier (ou le classeur) est le support individuel privilégié du travail de recherche et d'élaboration de la leçon. C'est le lieu de l'indispensable trace écrite alliant savoir et savoir-faire. La qualité de son organisation, de sa tenue, de la rédaction de la trace écrite (orthographe, expression) sont une des clés de la réussite des élèves.

Tous les choix de support sont possibles (cahiers, classeurs...), dès lors qu'il y a cohérence dans la pratique tout au long de l'année. Exemple : un cahier est incompatible avec l'utilisation régulière de photocopies recto-verso.

Il est nécessaire d'amener l'élève à une certaine rigueur dans la tenue et l'utilisation du cahier tout en favorisant son autonomie. Pour cela on fournit une fiche méthode à coller dans le cahier explicitant les objectifs du cahier et présentant sous forme d'une grille les critères de réussite de sa tenue. Ces critères permettent de laisser une certaine autonomie à l'élève, dès lors que la rigueur est suffisante.

Les exigences, pour la tenue du cahier, devraient faire l'objet d'harmonisation entre les collègues de la discipline.

Le cahier doit refléter le nécessaire travail personnel de l'élève (réalisé en classe, à la maison ou au CDI). " Ses hésitations, ses erreurs peuvent y apparaître " (instructions officielles), mais elles devront, dès lors, faire l'objet d'un contrôle et d'une correction du professeur.

Si le cahier doit faire l'objet d'un contrôle vigilant, la question de son évaluation (fréquence, critères) reste à l'appréciation de chacun.

B. La trace écrite

La trace écrite revêt une importance primordiale. C'est le support essentiel de la mémorisation. Elle permet à l'élève de retrouver toutes les activités réalisées (capacités déclinées en situation d'apprentissage) y compris les activités pratiques dans le cadre de la démarche scientifique suivie ainsi que les connaissances structurées que ces activités ont permis de construire, accompagnées d'éventuels compléments apportés par le professeur.

1. L'architecture de la trace écrite

- Elle s'articule dans un plan nettement apparent, écrit au tableau ou vidéo-projeté par le professeur au fur et à mesure de son déroulé.
- Reflet de la démarche choisie, elle comporte le constat ou situation initiale, les problèmes (ou question) auxquels on cherche à répondre, les activités réalisées dans le cadre de la stratégie d'investigation suivie et leurs supports (par exemple : S'informer à partir du document n°...page... pour... ou Réaliser l'observation microscopique de... pour...), le bilan (connaissances structurées, rédigées en accord avec les instructions officielles). Ainsi organisée, elle contribue directement à la structuration de la pensée scientifique en construction.

2. La trace écrite rédigée (type bilan)

1.1. Commune à tous les élèves:

- En conformité avec les instructions officielles, le bilan s'appuie sur les connaissances et le vocabulaire qui apparaissent dans la colonne « connaissances » du programme et qui constituent le vocabulaire et les connaissances exigibles lors des évaluations. Il n'est pas dicté aux élèves de sixième mais il doit être écrit au tableau ou rétro-projeté.
- Il est souhaitable que la rédaction soit parfois collective, à partir des faits, des mots-clés et notions découverts dans la leçon.
- Si la séance prévoit plusieurs activités indépendantes, le bilan est plutôt élaboré en deux ou trois étapes pendant la leçon, à la suite de chaque activité, pour ponctuer la progression. Dans certains cas, il peut ou doit être reporté en fin de leçon.

- Pour certaines séances, comportant une activité longue pour laquelle on a privilégié l'autonomie des élèves, le bilan peut être fourni sous forme d'un document à coller sur le cahier. Il fera alors l'objet d'une relecture.

1.2. Individuelle:

- Les élèves peuvent être invités, soit en fin de séance en classe, soit dans le travail personnel à la maison, à rédiger le bilan. Le vocabulaire essentiel (mots-clés) est rappelé par le professeur. Un contrôle et une correction de chaque cahier s'imposent afin de vérifier la qualité du contenu et la correction de la langue. Si l'exercice est maladroit, on peut être amené à proposer un résumé type.
- La trace écrite individuelle peut compter aussi des petits travaux d'enquête, etc. Une liaison avec le professeur de français est alors intéressante.

3. Les autres formes de trace écrite

- Toutes les activités des élèves donnent lieu à des productions qui participent à la trace écrite. Il peut s'agir d'écrits individuels en réponse à des questions, de comptes-rendus de TP, de résultats expérimentaux, de dessins, schémas, tableaux, graphiques, protocoles expérimentaux...etc... Ces productions doivent faire l'objet d'une discussion et d'une correction qui permettra à l'élève de confronter ce qu'il fait aux productions de ses pairs et à ce qui est attendu.
- Les schémas, les croquis, les tableaux constituent en eux-mêmes des traces écrites. S'ils sont suffisamment simples et clairs, ils ne nécessitent pas un résumé explicatif complémentaire (éviter la redondance).

4. Trace écrite et évaluation

La trace écrite doit répondre pertinemment aux objectifs de l'enseignant et qui seront rappelés avant l'évaluation. Ces objectifs peuvent être présentés oralement ou, mieux, faire l'objet d'une petite fiche collée dans le cahier : par exemple : « Pour répondre à l'évaluation je dois savoir que..., je dois être capable de... ».